



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGS-urgent

Liste de diffusion DGS-Urgent –
Service pour les professionnels de la santé

Le **20/08/2020 13:49** Réf : **2020-INF-43**

Objet : **RECOMMANDATION D'UN TEST RT PCR SARS COV2 CHEZ LES PROFESSIONNELS DE SANTE**

Mesdames, Messieurs,

La situation épidémiologique liée à la COVID-19 sur le territoire national est d'évolution rapide avec une augmentation de nombreux indicateurs. Le nombre de personnes atteintes de COVID-19 de retour d'un séjour à l'étranger est également significatif. Or, près d'un quart des infections par le SARS-CoV-2 reste asymptomatique et environ 50 % des transmissions surviennent durant la phase pré-symptomatique du cas index.

Durant la période estivale, vous avez donc peut-être été en contact avec le virus et développé la maladie sans le savoir.

Dans ce contexte, un dépistage de SARS-CoV-2 par RT-PCR, est recommandé pour tout professionnel de santé :

- avec des symptômes évocateurs de COVID-19*
- identifié comme personne contact d'un cas de COVID-19
- ayant participé à un rassemblement de nombreuses personnes (repas de famille, mariages, festivals, concerts, funérailles, etc.)
- au retour d'une zone à risque : séjour à l'étranger ou à Mayotte ou en Guyane ou dans un autre lieu, y compris en métropole, dans lequel la circulation du virus est élevée (foyer épidémique (cluster) ou incidence anormalement élevée)
- revenant de congés quelle que soit la zone de villégiature, s'il prend en charge des patients fragilisés : immunodéprimés, insuffisants respiratoires, sujets âgés.

Modalités de réalisation du test RT PCR SARS COV 2

Le dépistage peut être réalisé dans un laboratoire de biologie médicale habilité, ou dans le laboratoire d'un établissement de santé habilité. La liste de ces laboratoires est disponible sur <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

*HCSP 20/04/2020 : Avis relatif aux signes cliniques d'orientation diagnostique du COVID 19

Cordialement,

La direction de l'offre de soins
La direction générale de la santé

Source : Direction générale de la Santé 14, avenue Duquesne 75007 PARIS Août 2020